

## **Conditions Générales de Vente et d'Utilisation**

### **Article 1: Objet**

Les conditions générales de ventes décrites ci-après détaillent les droits et obligations de l'entreprise Unité de Solidarité Internationale de Genève (USIG Sarl) et de ses bénéficiaires dans le cadre de la vente de formations et de cours en ligne.

Toute prestation accomplie par la société USIG Genève implique l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

### **Article 2: Présentation des produits**

Les caractéristiques des produits proposés à la vente sont présentées dans la rubrique « **Certification de niveau 1** » du site Internet [www.usig.ch](http://www.usig.ch). Les photographies n'entrent pas dans le champ contractuel. La responsabilité de l'USIG Genève ne peut être engagée si des erreurs s'y sont introduites. Tous les textes et images présentés sur le site de l'USIG Genève sont réservés, pour le monde entier, au titre des droits d'auteur et de propriété intellectuelle; leur reproduction, même partielle, est strictement interdite.

### **Article 3: Dépôt de la marque et Label VITASTA**

Le *serious game* éducatif et immersif VITASTA: la Cité où l'on ne meurt pas, a fait l'objet d'un dépôt de marque et de label à Genève au titre des droits de la propriété intellectuelle.

### **Article 4: Contenu pédagogique de VITASTA**

VITASTA est le condensé de cinq certificats humanitaires de spécialisation, notamment Action Humanitaire (généralités et principes fondamentaux), Gestion de Projets Humanitaires (Théorie et fondamentaux), Suivi-évaluation (théorie et fondamentaux), Gestion Financière (élaboration du budget et suivi-financier...) et Sureté et sécurité en situations humanitaires (théorie et fondamentaux).

### **Article 5: Condition d'admission à la formation**

Compte tenu de la teneur des disciplines abordés, l'accès au Certificat Humanitaire de Spécialisation de niveau 1 (initiation) est ouvert à toute personne détentrice d'un titre académique minimum de type Maturité dans la législation Suisse ou du BAC dans le système

français. Une dérogation peut être faite après analyse du CV pour toute personne justifiant d'une Validation d'Acquis et d'Expérience d'au moins deux années dans le domaine humanitaire en adressant un courriel à [vae@usig.ch](mailto:vae@usig.ch).

### **Article 6: Caractère obligatoire de VITASTA**

Au regard de sa diversité disciplinaire, VITASTA est conçu comme le Certificat d'initiation **OBLIGATOIRE** pour toute personne souhaitant suivre une formation à l'USIG dans la branche des certifications. **Il est le Certificat de base.**

Il faudra justifier d'un titre équivalent pour pouvoir opter directement pour un autre certificat d'initiation ou de perfectionnement (niveau 2).

### **Article 7: Prix des produits**

La rubrique « Certification niveau 1 » indique les prix en CHF (francs Suisse) avec une exonération de la TVA conformément à la législation suisse pour les formations en ligne avec assistance. Le prix actuel de la certification de niveau 1 (initiation) est fixé à 269 CHF soit l'équivalent de 150 000 Frs CFA XOF BCEAO ou 235 Euros pour la zone Euro.

L'USIG Genève se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les produits commandés sont facturés au prix en vigueur lors de l'enregistrement de la commande.

Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.

### **Article 8: Modalités de paiement**

L'achat du Cours immersif VITASTA peut se faire selon plusieurs modalités :

-Sur le site internet [www.usig.ch](http://www.usig.ch) via le paiement en ligne en cliquant sur le produit directement avec une carte VISA, MASTERCARD, AMERICAN EXPRESS, POSTFINANCE, etc.;

-Par tout autre moyen en contactant l'email [comptabilite@usig.ch](mailto:comptabilite@usig.ch)

### **Article 9: Commande**

Le client valide sa commande lorsqu'il active le lien " Confirmez votre commande " en bas de la page " Récapitulatif de votre commande " après avoir accepté les présentes conditions de vente. Avant cette validation, il est systématiquement proposé au client de vérifier chacun des éléments de sa commande; il peut ainsi corriger ses erreurs éventuelles.

L'USIG Genève confirme la commande par courrier électronique ; cette information reprend notamment tous les éléments de la commande.

Les données enregistrées par l'USIG Genève constituent la preuve de la nature, du contenu et de la date de la commande. Celle-ci est archivée par l'USIG Genève dans les conditions et les délais légaux; le client peut accéder à cet archivage en contactant le service Relations Clients.

### **Article 10: Durée de validité des offres de vente**

Le suivi d'une formation à distance ne doit excéder une durée d'un mois à partir de la date d'inscription. La formation est suivie d'un coaching dans l'espace Forum et d'une assistance sur [coaching@usig.ch](mailto:coaching@usig.ch). **Tout bénéficiaire qui n'achèvera pas sa formation dans le délai d'un mois serait contraint à se réinscrire.**

### **Article 11: Accès à la Plateforme et démarrage de la formation**

Dès le paiement reçu, le service technique activera votre compte dans un délai de 24 heures avec l'email que vous aurez communiqué lors de votre inscription. Seule cette adresse servira à votre connexion sur la Plateforme. **Prière ne pas vous tromper sur cette adresse. Tout changement d'email après validation de l'inscription est soumis au paiement de frais technique au coût de 50 Euros.**

Un lien vous sera communiqué par voie de mail afin de vous permettre de télécharger le logiciel VTS Player nécessaire au déploiement de votre expérience de formation. Vous choisirez le système d'exploitation qui convient le mieux à votre environnement de formation:

IOS pour les smartphones Iphone, Ipad

Android pour les smartphones Android

Windows et Mac pour les Ordinateurs portables de type Windows ou Macbook ou Mini Apple.

Après l'installation du logiciel VTS, veuillez à ouvrir l'expérience en utilisant votre email reçu dans le message d'invitation à la session. Pour bénéficier des éventuelles mises à jour du cours, il est conseillé de se reconnecter à son espace chaque fois que vous souhaitez suivre votre expérience.

Un code de confirmation de 6 chiffres vous sera transmis via e-mail afin de proposer votre nouveau mot de passe.

### **Article 12: Délai de rétractation**

Le droit de rétractation ne s'applique pas à l'achat de cours ou de formations en ligne (vous renoncez à votre droit de rétractation pour le contenu numérique fourni sur un support immatériel dont l'exécution a commencé avec votre accord.

### **Article 13: Evaluation**

Le système d'évaluation du Certificat est immersif et intégré au cours. Pour valider le Certificat d'initiation, le bénéficiaire devra obtenir un total minimal de 160 points de score sur 200 équivalant à une mention très bien. Aucune autre mention n'est tolérable dans ce jeu de *serious game*. À défaut d'un tel score, le bénéficiaire devra reprendre le jeu jusqu'à atteindre ce score de certification.

### **Article 14: Etablissement et délivrance du Certificat Humanitaire de Spécialisation**

Le Certificat est établi à Genève, à notre siège, le lendemain même de sa validation en ayant atteint le minimum de 160 points requis sur 200. Il est expédié directement à l'adresse postale de votre choix et à défaut celle que vous aurez transmise lors de votre inscription.

### **Article 15: Evolution du profil académique**

Nos cours de Gestion de projets s'organisent en deux étapes : un certificat humanitaire de Gestion de projet et suivi-évaluation de niveau 1: initiation, à obtenir en ligne, au coût de 269 CHF. Et si vous souhaitez atteindre le niveau 2 (perfectionnement), optez pour le bouquet-métier Gestion de projets et suivi-évaluation d'une durée de 6 mois (1 mois de cours avec des formateurs européens, 2 mois en ligne sur la Plateforme de simulation + 3 mois de stage obligatoire) (Soit au sein d'une organisation humanitaire (recommandation et coaching pour

stage gratuits), soit dans l'un de nos Centres Humanitaires de Stage-Côte d'Ivoire-France-Suisse, option payante), à 800CHF soit 450 000 Frs CFA XOF BCEAO, l'hébergement et les frais de séjour étant à la charge du bénéficiaire. Le Voyage-étude (formation, hébergement et tourisme) à Genève est fixé au coût de 5100CHF.

Outre les certifications, l'USIG dispose d'une Université humanitaire établie en Afrique, à Abidjan, l'Université Henry Dunant (UHD) et formant en Licence Master et Doctorat.

### **Article 16: Clause de solidarité**

Tout Usigien se doit solidaire à tout autre Usigien quelle que soit la spécialité de ce dernier, et ce, dans le cadre du développement personnel et professionnel. Ainsi, les offres d'emplois, les propositions de stages doivent être diffusés dans le réseau au sein de la Communauté sur le Forum concerné.

### **Article 17: La Communauté des Usigiens**

Un Forum permanent des experts en Gestion de projets est disponible sur le site [www.gp.elearning.usig.ch](http://www.gp.elearning.usig.ch)

### **Article 18: Réjouissances et Congrès internationaux**

Un gala annuel placé sous le parrainage d'une sommité de l'Humanitaire est organisé dans un pays proposé par la Communauté et regroupe des Usigiens du monde entier. Chaque certifié pourra échanger avec d'autres membres de la Communauté.

### **Article 19: Camp humanitaire de Simulation**

Afin de mettre en application les cours lors des certifications d'initiation, des camps humanitaires de simulation sont organisés dans chaque pays. Si vous le souhaitez, les coordonnées du point focal de votre pays peut vous être communiqué.

### **Article 20: Acquisition du livret FSEA**

L'USIG est membre actif de la Fédération Suisse de Formation Continue.

Si vous le souhaitez, un Livret de formation retraçant vos stages et expériences professionnelles peut être établis après vérification par nos services afin de consigner tous vos acquis dans un unique document qui pourra être utilisé lors des entretiens d'embauche ou de recrutement. Ce livret est au coût de 20 CHF payables en ligne ou dans l'un de nos Centres de formation. Ce montant peut être inclus lors de votre inscription.

### **Article 21: Diffusion et publication d'ouvrage académique**

Chaque année, un guide pratique à visée pédagogique et andragogique est publié et mis à jour pour les nécessités d'explication des différents chapitres déroulés dans les scénarios. Ce Guide est disponible en librairies.

### **Article 22: Données personnelles**

Dans le cadre de la Loi Informatique et Liberté, l'apprenant dispose d'un droit d'accès et rectification aux informations stockées dans nos bases de données.

### **Article 23: Relations clients – Service après-vente**

Pour toute information, question ou réclamation, le client peut s'adresser du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h au service Relations Clients: +41 225 52 68 68 Un Call center vous accueillera.

Pour toute réclamation éventuelle, adressez-vous à [mediation@usig.ch](mailto:mediation@usig.ch).

Pour des difficultés d'ordre technique, adressez vous à [support@usig.ch](mailto:support@usig.ch)

Pour toutes autres questions, contactez-nous à [info@usig.ch](mailto:info@usig.ch)

**Modifié le 29 février 2020**